



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ABITIBI-EST  
VILLE DE MALARTIC

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville  
de Malartic du lundi, 12 août 2013, tenue au 901, rue Royale à  
Malartic, à 20 h 00**

---

M. le maire, André Vezeau, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1  
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4  
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5  
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont absents :

M. Martin Ferron, conseiller, district 2  
M. Jude Boucher, conseiller, district 3

Sont également présents :

Mme Lucie Roger, directrice générale, trésorière et greffière adjointe  
Me Gérald Laprise, greffier et directeur des services juridiques

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - **GREFFE**

1.1. - **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

**ORDRE DU JOUR**

1.0.- **GREFFE**

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juillet 2013;

2.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**

RÉSOLUTION  
2013-08-274



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 2.1.- Adoption des états financiers et réaménagements budgétaires au 30 juin 2013;
- 2.2.- Ouverture de soumissions - Appel d'offres 2013-12 - Location de deux photocopieurs multifonctions et d'un système d'impression des documents de format large;
- 2.3.- Note de crédit – Démolition de bâtiments sur le lot 2 999 196 du cadastre du Québec- 399, rue Harricana;
- 2.4.- Renouvellement du contrat de service Centrex – Télébec Ltée – (819) 757-3611;
- 2.5.- Renouvellement du contrat de service Centrex – Télébec – CMB (819) 757-3688;
- 2.6.- Place des Argousiers : Convention de modification de prêt;
- 2.7.- Dépôt des états financiers 2012 de l'Office municipal d'habitation de Malartic;
- 2.8.- Acceptation des travaux relatifs aux intersections de la rue Royale – Libération des retenues contractuelles et réception définitive des travaux exécutés par Construction Norascon inc. et Lamothe, Division de Sintra inc.;
- 3.0.- **URBANISME**
- 3.1.- Léo Fournier Gestion Ltée : Droit de premier refus – lot adjacent au lot 3 163 133 du cadastre du Québec;
- 3.2.- Autorisation de fermeture de voies de circulation : Activité du 24 août 2013;
- 3.3.- Offre d'achat de monsieur Patrick Boulanger pour le terrain numéro 2 du Développement résidentiel des Explorateurs;
- 3.4.- Offre d'achat de monsieur Michael Bourassa et de madame Marie-Claude Courchesne pour le terrain numéro 25 du Développement résidentiel des Explorateurs;
- 3.5.- Embauche d'un inspecteur en bâtiments;
- 4.0.- **COMMUNICATIONS**
- 5.0.- **LOISIRS ET CULTURE**
- 5.1.- Avis de motion concernant un *Règlement pour la tarification au Camping régional de Malartic – saison 2014*;
- 5.2.- Exposition temporaire dans la salle du conseil : « Mon 75e »;
- 6.0.- **TRAVAUX PUBLICS**
- 6.1.- Ouverture de soumissions - Appel d'offres 2013-13 - Réfection de la voirie 2013 et des conduites PIQM, phase 2013-2014;
- 7.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

**8.0.- COMITÉS/COMMISSIONS**

**9.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

9.1.- Association des locataires des 3 HLM : Épluchette de blé d'inde;

9.2.- Fondation Paul Giroux : Golf 2013;

9.3.- Spectacle du 24 août 2013 : Achat de billets;

**10.0.- AFFAIRES NOUVELLES**

10.1.- Tour de l'Abitibi : 45<sup>e</sup> édition – Motion de félicitations;

**11.0.- CORRESPONDANCE**

11.1.- Printemps des Familles : Remerciements;

11.2.- Cyclo-défi contre le cancer 2013 : Remerciements;

**12.0.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**1.0.- GREFFE**

**RÉSOLUTION  
2013-08-275**

**1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juillet 2013**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juillet, tel que rédigé;

Adoptée.

**2.0.- DIRECTION GÉNÉRALE**

**RÉSOLUTION  
2013-08-276**

**2.1.- Adoption des états financiers et réaménagements budgétaires au 30 juin 2013**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER les états financiers et les réaménagements budgétaires au 30 juin 2013, tels que présentés;

Adoptée.

**RÉSOLUTION  
2013-08-277**

**2.2.- Ouverture de soumissions - Appel d'offres 2013-12 - Location de deux photocopieurs multifonctions et d'un système d'impression des documents de format large**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres 2013-12 concernant la location de deux photocopieurs multifonctions et d'un système d'impression des documents de format large, la soumission suivante fut



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

reçue et ouverte le 26 juillet 2013 :

LOCATION DE DEUX PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS TRÉSORERIE ET AU SERVICE DU GREFFE				
Fabricant	Xerox			
Modèle	WorkCentre 7855			
Marque	Xerox			
Prix mensuel de location X 60 mois 401,08 \$ par mois			24 064,80 \$	
Impression en noir	Coût par page : 0,0079 \$	X 1 500 pages/mois X 60 mois	711,00 \$	
Impression en couleurs	0,068 \$	X 600 pages/mois X 60 mois	2 448,00 \$	
Valeur résiduelle Option d'achat à la fin du terme			1 296,00 \$	
			T.P.S.	1 425,99 \$
			T.V.Q.	2 844,85 \$
			<b>GRAND TOTAL</b>	<b>32 790,64 \$</b>

DESCRIPTION DU SYSTÈME D'IMPRESSION DES DOCUMENTS DE FORMAT LARGE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS				
Fabricant	CANON			
Modèle	IMAGEPROGRAF IPF825MFP			
Marque	CANON			
Prix mensuel de location X 60 mois 413,42 \$ par mois			24 805,20 \$	
Impression en noir	Coût par page : \$	X 1 500 pages/mois X 60 mois	GARANTIE 1 AN	
Impression en couleurs		X 600 pages/mois X 60 mois	\$	
Valeur résiduelle Option d'achat à la fin du terme			10,00 \$	
			T.P.S.	1 240,76 \$
			T.V.Q.	2 475,32 \$
			<b>GRAND TOTAL</b>	<b>28 531,28 \$</b>

CONSIDÉRANT QU'après analyse de la soumission, madame Lucie Roger, directrice générale et trésorière, recommande de retenir la soumission conforme, soit celle de la société 9076-0604 Québec inc, FASNRS de La Source Bureautique;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ouverture de la soumission relative à la location de deux photocopieurs multifonctions et d'un système d'impression des documents de format large, appel d'offres 2013-12, soit et est ratifiée à toute fin que de droit;

DE RETENIR la soumission de La Source Bureautique au prix mensuel de location pendant 60 mois de 401,08 \$/mois, plus les taxes applicables, pour les photocopieurs multifonctions au Service de la trésorerie et au Service du greffe et au prix mensuel de location pendant 60 mois de 413,42 \$/mois, plus les taxes applicables, pour le système d'impression des documents de format large au Service des travaux



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

publics;

D'AUTORISER la directrice générale et trésorière à effectuer les réaménagements budgétaires à cet effet;

QUE la directrice générale et trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, le contrat à intervenir entre les parties, s'il y a lieu;

Adoptée.

**RÉSOLUTION  
2013-08-278**

**2.3.- Note de crédit – Démolition de bâtiments sur le lot 2 999 196 du cadastre du Québec- 399, rue Harricana**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2013-06-215 des travaux de démolition de bâtiments ont été confiés à la société Location Dumco inc. sur le lot 2 999 196 du cadastre du Québec – 399, rue Harricana;

CONSIDÉRANT QUE la société Location Dumco inc. a offert à la Ville de réduire sa facture #6787 de 15 %, plus taxes applicables, en transmettant à cet effet une note de crédit le 26 juillet 2013;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER la note de crédit de 15%, plus taxes applicables, du 26 juillet 2013 et produite par la société Location Dumco inc. en regard de l'appel d'offres 2013-01 - Démolition de bâtiments sur le lot 2 999 196 du cadastre du Québec – 399, rue Harricana;

Adoptée.

**RÉSOLUTION  
2013-08-279**

**2.4.- Renouvellement du contrat de service Centrex – Télébec Ltée – (819) 757-3611**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RENOUVELER pour un terme de 12 mois le contrat de service Centrex BFT 953 avec la compagnie Télébec Ltée pour les lignes téléphoniques du (819) 757-3611;

Adoptée.

**RÉSOLUTION  
2013-08-280**

**2.5.- Renouvellement du contrat de service Centrex – Télébec Ltée – CMB (819) 757-3688**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RENOUVELER pour un terme de 12 mois le contrat de service Centrex BFT 995 avec la compagnie Télébec Ltée pour les lignes téléphoniques du (819) 757-3688;

Adoptée.





RÉSOLUTION  
ou annotation  
2013-08-281

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

2.6.- **Place des Argousiers : Convention de modification de prêt**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a signé dans le passé un acte de cautionnement de 800 000 \$ en faveur de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi dans le financement accordé à la Place des Argousiers (PDA);

CONSIDÉRANT QUE le prêt hypothécaire contracté par PDA le 13 décembre 2007 avec la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi a été renouvelé le 2 mai 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi demande à la Ville de Malartic de signer à titre de caution la convention de modification de prêt intervenue avec PDA le 2 mai 2013;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire et la trésorière à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, ladite convention de modification de prêt du 2 mai 2013;

Adoptée.

2.7.- **Dépôt des états financiers 2012 de l'Office municipal d'habitation de Malartic**

Dépôt à titre d'information.

RÉSOLUTION  
2013-08-282

2.8.- **Acceptation des travaux relatifs aux intersections de la rue Royale – Libération des retenues contractuelles et réception définitive des travaux exécutés par Construction Norascon inc. et Lamothe, Division de Sintra inc.**

CONSIDÉRANT QUE les travaux aux intersections de la rue Royale effectués par les entreprises Construction Norascon inc. et Lamothe, Division de Sintra inc. ont été réalisés;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations relatives à l'acceptation des travaux définitifs ont été émises par la firme Stavibel inc.;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER madame Lucie Roger, directrice générale et trésorière, à signer le certificat de réception définitif des travaux aux intersections de la rue Royale réalisés par les entreprises Construction Norascon inc. et Lamothe, Division de Sintra inc.;

D'AUTORISER madame Lucie Roger, directrice générale et trésorière, à payer à Construction Norascon inc. et à Lamothe, Division de Sintra inc. respectivement la retenue contractuelle de 5 % prévue au contrat;

Adoptée.



No de résolution  
ou annotation  
**RÉSOLUTION**  
**2013-08-283**

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic**

**3.0.- URBANISME**

**3.1.- Léo Fournier Gestion Ltée : Droit de premier refus – lot adjacent au lot 3 163 133 du cadastre du Québec**

CONSIDÉRANT QUE la société Léo Fournier Gestion Ltée a demandé à la Ville de Malartic d'avoir un droit de premier refus sur un terrain situé dans le Parc industriel;

CONSIDÉRANT QUE le terrain visé est adjacent à celui détenu par la société Léo Fournier Gestion Ltée, soit le lot 3 163 133 du cadastre du Québec;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DONNER un droit de premier refus à la société Léo Fournier Gestion Ltée sur le lot portant le numéro partie 24-5 du Rang 10 du Canton Fournière, conditionnellement à ce qu'un acte notarié intervienne entre les deux parties;

QUE tous les frais relatifs à cette demande soient assumés par la société Léo Fournier Gestion Ltée;

Adoptée.

**RÉSOLUTION**  
**2013-08-284**

**3.2.- Autorisation de fermeture des voies de circulation : Activité du 24 août 2013**

CONSIDÉRANT QU'un souper-spectacle est organisé pour la campagne de financement pour la réfection de l'église St-Martin-de-Tours le 24 août 2013;

CONSIDÉRANT QU'une demande de fermeture des voies de circulation, au coin de la 4<sup>e</sup> Avenue et de la rue des Pins, de 8 h 00 le 24 août jusqu'à 2 h 00 le 25 août a été demandée;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la fermeture temporaire de la 4<sup>e</sup> Avenue et de la rue des Pins, de 8 h 00 le 24 août jusqu'à 2 h 00 le 25 août, telle qu'indiquée dans le plan joint à la présente résolution;

Adoptée.

**RÉSOLUTION**  
**2013-08-285**

**3.3.- Offre d'achat de monsieur Patrick Boulanger pour le terrain numéro 2 du Développement résidentiel des Explorateurs**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Patrick Boulanger veut acquérir le terrain numéro 2 du Développement résidentiel des Explorateurs, à Malartic, soit le lot # 5 088 549 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a déjà accepté de vendre ce terrain au montant de 31 953,25 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VENDRE pour le prix de 31 953,25 \$, plus les taxes applicables, le terrain situé au numéro 2 du Développement résidentiel des Explorateurs, à Malartic, soit le lot # 5 088 549 du cadastre du Québec, à monsieur Patrick Boulanger;

QUE le maire ou le maire suppléant et le greffier et directeur des services juridiques ou la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'acte de vente notarié préparé à cet effet par la notaire Me Caroline Béland;

QUE l'acte de vente notarié soit aux frais de l'acheteur et signé dans un délai de 30 jours de la date de la présente résolution;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2013-08-286

3.4.- **Offre d'achat de monsieur Michael Bourassa et de madame Marie-Claude Courchesne pour le terrain numéro 25 du Développement résidentiel des Explorateurs**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michael Bourassa et madame Marie-Claude Courchesne veulent acquérir le terrain numéro 25 du Développement résidentiel des Explorateurs, à Malartic, soit le lot # 5 088 524 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a déjà accepté de vendre ce terrain au montant de 32 171,88 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VENDRE pour le prix de 32 171,88 \$, plus les taxes applicables, le terrain situé au numéro 25 du Développement résidentiel des Explorateurs, à Malartic, soit le lot # 5 088 524 du cadastre du Québec, à monsieur Michael Bourassa et à madame Marie-Claude Courchesne;

QUE le maire ou le maire suppléant et le greffier et directeur des services juridiques ou la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'acte de vente notarié préparé à cet effet par la notaire Me Mélissa Hélie;

QUE l'acte de vente notarié soit aux frais des acheteurs et signé dans un délai de 30 jours de la date de la présente résolution;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2013-08-287

3.5.- **Embauche d'un inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande d'embaucher M. Pascal Lemieux à titre d'inspecteur en bâtiments;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'EMBAUCHER M. Pascal Lemieux à titre d'inspecteur en bâtiments





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

aux conditions prévues à la convention collective des cols blancs et que la date d'entrée en fonction soit fixée au 3 septembre 2013;

Adoptée.

### 4.0. - COMMUNICATIONS

### 5.0.- LOISIRS ET CULTURE

#### 5.1.- Avis de motion concernant un Règlement pour la tarification au Camping régional de Malartic – saison 2014

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Guy Morrissette qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement dont l'objet concerne la tarification au Camping régional de Malartic pour la saison 2014.

#### 5.2.- Exposition temporaire dans la salle du conseil : « Mon 75<sup>e</sup> »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic souhaite encourager les artistes locaux à exposer leurs œuvres dans la salle du conseil en présentant un collectif d'œuvres d'art dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire sous le thème « Mon 75<sup>e</sup> »;

CONSIDÉRANT QUE les artistes seront invités à présenter une toile pendant l'une des deux périodes d'exposition, soit de janvier à juin ou de juillet à décembre 2014, constituant ainsi ce collectif d'œuvres d'art;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'INVITER les artistes de la Ville de Malartic à présenter une toile pendant l'une des deux périodes d'exposition, soit de janvier à juin ou de juillet à décembre 2014, afin de constituer un collectif d'œuvres d'art, selon les conditions stipulées dans un document Exposition temporaire, dans la salle du conseil « Mon 75<sup>e</sup> »;

Adoptée.

### 6.0.- TRAVAUX PUBLICS

#### 6.1.- Ouverture de soumissions - Appel d'offres 2013-13 - Réfection de la voirie 2013 et des conduites PIQM, phase 2013-2014

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres 2013-13 – Réfection de la voirie 2013 et des conduites PIQM, phase 2013-2014, les soumissions suivantes furent reçues et ouvertes le 9 août 2013 :

Soumissionnaires	Prix (avant les taxes)
L. Fournier et Fils inc.	6 449 037,60 \$
Galarneau Entrepreneur Général inc.	5 623 152,85 \$

RÉSOLUTION  
2013-08-288

RÉSOLUTION  
2013-08-289



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, le comité recommande de retenir la plus basse soumission conforme, soit celle de Galarnau Entrepreneur Général inc. au prix de 5 623 152,85 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ouverture de la soumission pour l'appel d'offres 2013-13 – Réfection de la voirie 2013 et des conduites PIQM, phase 2013-2014, soit et est ratifiée à toute fin que de droit;

DE RETENIR la soumission de Galarnau Entrepreneur Général inc. au prix de 5 623 152,85 \$, plus les taxes applicables;

QUE le maire ou le maire suppléant et le greffier et directeur des services juridiques ou la greffière adjointe, soient autorisés à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville de Malartic, le contrat à intervenir entre les parties;

Adoptée.

7.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**

8.0.- **COMITÉS/COMMISSIONS**

9.0.- **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

9.1.- **Association des locataires des 3 HLM : Épluchette de blé d'inde**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCORDER un montant de 100 \$ à l'Association des locataires des 3 HLM pour une épluchette de blé d'inde prévue le 21 août 2013;

Adoptée.

9.2.- **Fondation Paul Giroux : Golf 2013**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCORDER un montant de 400 \$ à la Fondation Paul Giroux pour le tournoi de golf 2013;

Adoptée.

9.3.- **Spectacle du 24 août 2013 : Achat de billets**

CONSIDÉRANT QU'un souper-spectacle est organisé pour la campagne de financement pour la réfection de l'église St-Martin-de-Tours le 24 août 2013;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

RÉSOLUTION  
2013-08-290

RÉSOLUTION  
2013-08-291

RÉSOLUTION  
2013-08-292



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACHETER dix (10) billets à 150 \$/billet;

Adoptée.

**10.0.- AFFAIRES NOUVELLES**

**10.1.- Tour de l'Abitibi : 45<sup>e</sup> édition – Motion de félicitations**

CONSIDÉRANT QUE le 18 juillet 2013 avait lieu à Malartic la 4<sup>e</sup> étape de la 45<sup>e</sup> édition du Tour de l'Abitibi;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bénévoles de la Ville de Malartic se sont impliqués pour le succès de cet événement;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE FÉLICITER chacun des bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation de la 4<sup>e</sup> étape de la 45<sup>e</sup> édition du Tour de l'Abitibi lors de l'événement du 18 juillet 2013;

Adoptée.

**11.0. CORRESPONDANCE**

**11.1.- Printemps des Familles : Remerciements**

Correspondance a été déposée au conseil.

**11.2.- Cyclo-défi contre le cancer 2013 : Remerciements**

Correspondance a été déposée au conseil.

**12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions posées ont toutes été répondues.

**13.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 17.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.

  
ANDRÉ VEZEAU  
MAIRE

  
Me GÉRALD LAPRISE  
GREFFIER ET DIRECTEUR  
DES SERVICES JURIDIQUES

RÉSOLUTION  
2013-08-293

RÉSOLUTION  
2013-08-294